

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2025

Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?

Déclaration des groupes Associations et Coopération

Au nom de nos 2 groupes, je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement les rapporteurs pour leur travail remarquable. Face à des opinions parfois très tranchées au sein de la commission, vous avez su produire un avis de grande qualité, fruit d'un effort diplomatique considérable.

D'apparence prospective, cet avis est criant d'actualité. Face aux incertitudes géopolitiques et une situation socioéconomique mouvante, les défis que doit relever notre modèle productif doivent se construire au présent.

Si nous insistons sur la nécessité d'un réinvestissement de l'Etat en faveur de la production et de l'industrie verte, nous saluons les préconisations visant à renforcer le rôle des régions et des collectivités locales dans l'économie. Cette marge d'action accrue permettra de répondre avec agilité et efficacité aux besoins des acteurs économiques locaux, dont les associations et entreprises de l'ESS. C'est d'ailleurs un point de vigilance pour nous : le texte final reste vierge de toute analyse ou proposition d'évolution concernant le secteur de l'ESS alors qu'il mentionne l'évolution vers un modèle de société plus humano-centré. Comment interroger nos modèles productifs sans inclure 10% de l'emploi privé ? Comment imaginer notre futur système de société en écartant le secteur de l'ESS qui associe déjà l'économie à une posture plus humano-centrée ? Rappelons que l'ESS offre des activités non délocalisables, favorisant l'inclusion professionnelle et conçues par et pour les habitants du territoire. Il regorge également de nombreuses réussites industrielles et exporte des produits dans une grande diversité de secteurs (Agroalimentaire, textile, verre, câbles, etc.). Dans la même veine, nos groupes soulignent la nécessité d'une meilleure prise en compte du modèle de gouvernance des coopératives et plus largement des acteurs de l'ESS. Ces modèles ont fait leurs preuves et répondent déjà aux demandes actuelles d'évolution de la gouvernance des entreprises.

Au-delà de ce point de vigilance, nos groupes soulignent que l'économie servicielle ou de la fonctionnalité représente un modèle d'avenir prometteur, capable de stimuler l'innovation dans de nombreux domaines. L'économie circulaire et l'écoconception doivent être un pilier de la réindustrialisation qui doit être au cœur d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire.

L'intégration des enjeux environnementaux dans les modèles productifs est en effet cruciale pour bâtir notre système productif pour l'avenir, en insistant sur le rôle essentiel des relocalisations et de la réindustrialisation sur le territoire national. Nos groupes saluent la

préconisation 12, qui recommande aux autorités publiques d'assurer le respect des limites planétaires dans le déploiement des financements publics. Même en période de fragilité économique, maintenir nos objectifs environnementaux permettra d'éviter des coûts importants à l'avenir. Favoriser l'environnement doit être considéré comme un investissement d'avenir.

Concernant l'autonomie stratégique, nous préconisons une approche volontaire et planifiée, et réinsistons sur les préconisations de cet avis et des derniers sur le sujet. La mise en œuvre de clauses miroirs, comme suggéré dans l'avis, est essentielle pour garantir une concurrence équitable entre acteurs économiques européens et non-européens. Au-delà de l'aspect de protection économique, ces clauses sont un outil d'influence de l'UE sur les droits sociaux et environnementaux dans les pays tiers. Nous regrettons cependant que la défense ne soit pas mentionnée parmi les besoins essentiels. La capacité d'un pays à se protéger est fondamentale pour répondre aux besoins de sa population.

Nos groupes avons voté bien sûr en faveur de cet avis.